



# L'Echo du *Tirva*



# ETAT CIVIL 2023

## NAISSANCES

25/01 : BOUCHERON Léonard  
04/02 : GARCIA Alix  
04/04 : LENFANT Diego  
05/04 : DEBELFORT Sierra  
12/08 : SOURIE Armand  
25/09 : HAGNERÉ Léon  
19/10 : DERVIN Margot  
26/11 : SAUVAGE Mattia  
14/12 : KRUSZEWSKI Sony

## MARIAGES

06/05 : MAUNOURY Ludovick et VERWÉE Marine  
27/05 : ZUPANIC Kévin et SCALA Lindsay  
27/05 : BROEKAERT Laurent et NURDIN Clémence  
22/07 : RIFF Emmanuel et ALESSI Carla  
29/07 : TRAMUT Adrien et DOLIGNON Mélissa  
21/10 : MARTEL Nicolas et ROMARY Sylvie

## PERSONNEL COMMUNAL

Nous souhaitons la bienvenue à Céline Anson qui assure dorénavant la fonction de directrice de l'accueil de loisirs de Payns, en remplacement d'Aïssatou Millard ainsi qu'à Odile Witek qui est venue renforcer l'équipe du secrétariat de mairie suite à un départ.

Céline, qui était adjointe à la direction du centre de Clérey pendant plusieurs années où elle a effectué plusieurs remplacements au poste de directrice, est arrivée fin août pour assurer la direction de l'accueil de loisirs. Céline et son équipe, motivées et dynamiques, ont à cœur de renforcer les liens avec les acteurs de l'enfance (école, associations...) et de proposer des activités sur des thèmes variés aux enfants fréquentant le centre. Nul doute que le sourire et la bienveillance de Céline, Mathias, Marianne, Léa, Katia, Maria, Valérie et Véronique permettront aux enfants de s'épanouir tant en périscolaire, que les mercredis et durant les vacances.

Forte de nombreuses expériences en entreprises, Odile est arrivée en août pour compléter l'équipe de la mairie. Elle remplace Véronique qui a assumé cette fonction à temps partiel, avant de rejoindre l'école maternelle où elle est ATSEM à plein temps. Odile vous accueillera pour toutes demandes au service population (état-civil, élections, cimetière, recensement militaire), au service social, à la communication (site internet, informations...) mais également pour les locations de salles et pour les affaires générales....

Jérôme MANIGREY a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent à titre de récompense pour 20 années au service des collectivités locales. Il a débuté sa carrière par un contrat d'apprentissage à Crenoy en septembre 2000, suivi de CDD avec un recrutement le 1er avril 2003 en qualité

## DECES

01/02 : PHILBOIS-FILLION Claudine  
23/03 : GUERLIN Raymond  
19/05 : FERNANDES Amadeu  
13/07 : BOUQUET Lucette



"Retrouvez toutes les informations utiles sur la commune et l'actualité de Payns sur notre site internet : [payns.fr](http://payns.fr)"

d'agent d'entretien territorial. Avec l'évolution de carrière il devient en avril 2013 agent technique principal deuxième classe. Il demande sa mutation pour Payns et est embauché le 1<sup>er</sup> novembre 2019 au moment du départ en retraite de Norbert. En juin 2020, il devient agent technique principal de 1<sup>ère</sup> classe. Il s'est bien adapté ce qui n'était pas évident car les tâches à réaliser dans notre commune sont multiples (entretien des plantations de peupliers, des nombreux espaces verts, entretien des bâtiments SDF, SDS, écoles, église, préparation des manifestations...) et nécessitent une bonne polyvalence. Il est bien aidé pour cela par Corinne et Ludo. Il se montre très réactif quand il est appelé pour régler un problème aux écoles, au centre... et donne pleinement satisfaction. Cordial, agréable, aimant les week-ends de pêche et de chasse, il a bien mérité la médaille d'argent qui lui a été remise.



## MOT DU MAIRE

Nous faisons partie de Troyes Champagne Métropole (81 communes) qui a de nombreuses compétences (pluvial, économie...). TCM gère les déchets de la collecte (porte à porte, bornes, déchèteries) jusqu'au traitement. Les objectifs principaux sont de réduire la production des ordures ménagères, de limiter l'empreinte carbone des collectes et du transport des déchets et bien sûr de maîtriser les coûts du service. Depuis le 6 novembre, tous les flux de déchets sont collectés le jeudi sauf pour les voiries difficiles où le passage se fait le lundi pour les ordures ménagères et les déchets verts. La périodicité des passages a été modifiée pour le tri et les ordures ménagères avec une collecte tous les 15 jours. Pendant la période chaude, entre mi-juin et mi-septembre, les OM seront ramassées toutes les semaines. Depuis le 1er janvier, il faut développer la pratique du compostage individuel et collectif. On estime que 30% des OM sont des déchets compostables (déchets alimentaires). Vous pouvez réserver, depuis le 1er janvier, un composteur en ligne sur :<https://troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/gerer-mes-dechets/compostage>. Celui-ci sera mis à disposition gracieusement, à condition de suivre un atelier d'initiation au compostage. Cela devrait permettre la réduction de la production d'ordures ménagères résiduelles et de maîtriser les coûts.

La commune a révisé son Plan Local d'Urbanisme en 2020. TCM envisage de mettre en place le PLUI afin de penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle des 81 communes. Cela pourrait permettre d'homogénéiser l'application de la réglementation d'une commune à l'autre et est censé mutualiser et faire des économies d'échelle dans un contexte budgétaire tendu. Le conseil municipal n'est pas favorable à cette évolution qui ne nous semble pas apporter un plus pour la commune. Nous préférons gérer seuls les orientations d'aménagement et de programmation concernant notre commune.

TCM souhaite également que les communes adhèrent à un pacte de communauté afin d'améliorer les

connaissances et les informations des élus et des habitants sur le rôle et les activités de la communauté d'agglomération. L'objectif est que l'on se sente plus impliqué, que l'on travaille mieux ensemble et que l'information, la communication et la concertation soient améliorées. Il y a du travail.

Côté travaux, l'aménagement de l'avenue de la Gare devait avoir lieu cette année avec la pose de bordure de trottoirs et un aménagement paysager. Le câblage de la fibre et du téléphone a pris beaucoup de retard et n'a été achevé qu'en fin de premier semestre. Les travaux ont été reprogrammés au début de 2024 pour limiter les désagréments pour les riverains pendant l'hiver. Ceux-ci ont été consultés pour les aménagements réalisés devant leurs propriétés. Les travaux de voirie seront réalisés également sortie de Payns côté Savières avec pose de bordures de trottoir et un aménagement paysager.

Céline, Bérandère, Marylène et Tiffany ont travaillé à la mise en place d'un projet éducatif de territoire (PEDT) et de sa labellisation plan mercredi. Les membres du Groupe d'Appui Départemental (GAD) ont rendu un avis favorable pour une convention établie du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026. Ce projet a été conçu dans l'intérêt de l'enfant. Cela va permettre de mieux coordonner nos actions et de répondre aux besoins et aspirations de chaque enfant. Le but est que chacun d'eux puisse s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

Nous devons faire face à une forte hausse des dépenses d'énergie (électricité, gaz). Pour en limiter les conséquences, des panneaux solaires vont être installés sur la salle des sports en vue d'une autoconsommation collective. L'électricité produite pourra être utilisée pour tous nos bâtiments et cela permettra de réduire les coûts. En ce début d'année, je vous présente au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette année 2024.

**Michel SAINTON**

## SOMMAIRE

- 3 - Mot du maire
- 4 - Réalisations et Prévisions
- 5 - Villes et villages fleuris
- 6 - Point Lecture, Ecoles
- 7 - Accueil de loisirs
- 8 - CPEP, Assistantes maternelles, Relais petite enfance
- 9 - Accueil nouveaux habitants, ADMR
- 10 - Nos aînés, A Claire Voix, APGE
- 11 - Chasse, AS Payns Football
- 12 :13 - Patrimoine communal
- 14 - L'ESC Melda Football Club
- 15 - ASPB, Handi Quad Solidarité
- 16 - Escalade

- 17 - Musique Accord And Co, Gym Volontaire, Pompiers
- 18 - Payns Loisirs Evasion, Association Culturelle Hugues de Payns
- 19 - Les Amis de l'OUEN, Association de Détente et de Loisirs de Payns
- 20 - Yoga, Ecuries de Payns
- 21 - Paroisse, Eveil à la foi, Du nouveau dans la commune
- 22 - 3 Arts en Scène, propreté, tranquillité, réunion publique SANTE
- 23 - Compostage, Agenda
- 24 - Renseignements pratiques et administratifs

## REALISATIONS ET PREVISIONS

### VOIRIE

En plus des travaux concernant l'aménagement de l'avenue de la Gare évoqués dans le mot du maire pour lesquels un appel d'offres a été lancé et des subventions sollicitées, la réfection de la voirie du chemin de la Croix Guillaume au niveau du cimetière a été terminée. Un parking d'une vingtaine de places a été créé sur la place derrière le cimetière avec un accès donnant sur l'entrée arrière de celui-ci. La porte a été élargie avec l'installation d'un nouveau portail par les employés communaux. Ceux-ci édifient un mur sur le côté droit du cimetière. Il sera terminé en début d'année. Des arbres seront plantés derrière le parking.



Une étude va être lancée pour l'aménagement d'une voie verte entre Payns et Saint-Lyé. Cela permettra aux piétons et vélos de circuler avec une meilleure sécurité.

### EGLISE

Suite à l'étude de Daniel Juvenelle des travaux vont être réalisés. Ceux-ci seront suivis par l'architecte du patrimoine Mathieu BATY. Des subventions ont été demandées pour le financement de ces travaux.

### ECOLES

Des travaux sont réalisés avec le remplacement des radiateurs gaz très vétustes par des pompes à chaleur dans quatre salles de classe. Quand la pose de panneaux solaires sur la salle de sports pourra être réalisée, cela permettra de bénéficier de l'autoconsommation collective pour ces bâtiments.

### TERRAIN DE FOOTBALL

Les employés communaux ont procédé au remplacement de la main-courante qui était très dégradée et à l'installation de nouveaux abris et de nouveaux buts. Cela permet aux clubs d'offrir à leurs joueurs de bonnes conditions pour la pratique de leur sport.



### MAIRIE

Les balustrades ont été réinstallées par Arnaud Souverain en réduisant leur profondeur. Elles servent ainsi de garde-corps aux deux portes-fenêtres de la salle au-dessus de la mairie. Cette réalisation a permis de conserver l'aspect de notre mairie et donnera l'occasion de faire de belles photos lors des cérémonies.



### PANNEAUX SOLAIRES

La pose de panneaux solaires sur la salle des sports va permettre de faire profiter la commune de l'autoconsommation collective ce qui lui permettra de réduire ses factures d'électricité. La production d'électricité sur la salle des sports pourra être utilisée pour tous les bâtiments communaux car ils se trouvent dans un rayon de moins de 1.5 kilomètre de celle-ci. Une étude de structure a dû être réalisée pour vérifier que la couverture pouvait recevoir ces panneaux.

### SALLES DES FETES ET DES SPORTS

Deux groupes des pompes à chaleur de la salle ont été remplacés et la chaudière gaz datant de la fin des années 1990 va également être remplacée par une nouvelle chaudière plus adaptée au nouveau mode de chauffage. Dans la salle des sports, les lampes sodium vont être remplacées par des projecteurs leds.



## VILLES ET VILLAGES FLEURIS : UN PRIX SPÉCIAL DE L'ENVIRONNEMENT EN PLUS DU MAINTIEN DE NOS DEUX FLEURS

Depuis plusieurs années notre commune bénéficie du label **Villes et Villages Fleuris** destiné à reconnaître les communes qui conduisent des politiques en matière de fleurissement et qualité de vie sur leur territoire. Après avoir bénéficié d'une fleur en 2008 nous avons obtenu une deuxième fleur en 2011.



Tous les trois ans un jury régional est chargé de vérifier que le label attribué est toujours mérité par la commune. Le défi pour cette année, année de passage du jury régional Villes et Villages Fleuris, était donc le maintien de nos deux fleurs.

La visite de notre commune a eu lieu le 3 juillet 2023. Accueillis par le maire et ses adjoints, ainsi que le responsable des services techniques, les trois membres du jury se sont rendus dans différents lieux de la commune. Ils ont noté la qualité du fleurissement, mais également la richesse de nos équipements publics qui contribuent à la qualité de vie des habitants de Payns (nombreuses salles de réunion, mairie, salle des fêtes, salle des sports avec mur d'escalade, terrain de foot, espace multisports, jeux pour enfants, parcours de santé avec agrès...). Le côté « nature » avec la vallée de Seine et ses boisements le long



duquel notre village s'est développé à l'origine, a également séduit le jury par la qualité de l'environnement et de la biodiversité.

Les démarches conduites notamment en matière de prise en compte du changement climatique et de la préservation de la nature ont été également soulignées. En effet, une réflexion est conduite par les élus et techniciens municipaux afin de maintenir un fleurissement de qualité tout en choisissant des espèces



peu consommatrices d'eau et résistantes à la chaleur. Un travail sur une recherche de couleurs identitaires et leur harmonisation est également en cours. La récupération des eaux pluviales dans



des noues permettant leur infiltration plutôt que leur écoulement rapide vers la Seine a également été remarquée. En outre, le marquage des saisons au travers des plantations et décorations est également bien pris en compte par la commune. Enfin la plantation d'arbres à haute tige (20 tilleuls espace derrière le musée, 2000 peupliers dans la vallée) contribuant au verdissement de la commune et offrant aux habitants comme aux visiteurs des îlots de fraîcheur en cas de forte chaleur, ont retenu l'attention des membres du jury.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, le jury a décidé non seulement le maintien de nos deux fleurs mais également de nous attribuer un prix spécial de l'environnement en reconnaissance des efforts accomplis en la matière.



Le rapport qui a été transmis en mairie souligne que notre village est attractif et offre aux habitants un environnement de qualité. Il convient enfin de souligner que les particuliers qui fleurissent leur maison contribuent également à l'embellissement de notre village. Un concours, organisé par la municipalité, a lieu chaque année afin de récompenser les plus méritants. Un grand merci à tous ceux qui entretiennent bien leur propriété et leurs trottoirs.



Enfin la plantation d'arbres à haute tige (20 tilleuls espace derrière le musée, 2000 peupliers dans la vallée) contribuant au verdissement de la commune et offrant aux habitants comme aux visiteurs des îlots de fraîcheur en cas de forte chaleur, ont retenu l'attention des membres du jury.



## POINT LECTURE

Situé au 4 rue Naudet (Ancienne poste à côté de la maternelle), Françoise, Annie et Josette vous accueillent le lundi de 15h30 à 18h (sauf vacances scolaires)

Le point lecture possède un grand choix de livres divers et variés dans beaucoup de catégories :

- ✓ Romans
- ✓ Policiers
- ✓ Documentaires (adultes et enfants)
- ✓ Album jeunesse, BD.....

Un stock permanent est en place et le passage du bibliobus 2 fois par an permet de renouveler environ 300 livres.

Tous ces livres ou documents peuvent être empruntés gratuitement ou consultés sur place ; il est également



possible de commander d'autres livres auprès de la bibliothèque départementale de prêt.

## ECOLES

Avec 108 élèves, l'école primaire compte cette année 5 classes : deux en maternelle et trois en élémentaire.

Sur le site de la « maternelle », Mmes Giroux et Emonet se partagent 48 élèves de la petite section au CP. Mmes Dhulst et Lorenzi complètent l'équipe. Côté « élémentaire », Mme Criqui accueille 19 CE1, Mme Meunier 19 CE2/CM1. Mme Erler, directrice, a une classe de 21 CM1/2, et est complétée par Mme Gamot à mi-temps. Enfin, Mme Houitte, enseignante EFIV, intervient sur l'école un jour et demi pour aider les élèves en petits groupes.



Les projets pédagogiques de l'année scolaire écoulée ont été nombreux. Si la maternelle avait opté pour le dispositif « école et cinéma » et un voyage à la Cité des sciences en fin d'année, l'élémentaire a, quant à elle, choisi des projets autour de l'histoire de notre commune avec les Templiers. Visite du musée Hugues de Payns, de la cité du Vitrail et du musée St Loup, création de jeux anciens pour la fête templière et en fin d'année sortie à Provins ont été appréciés de tous.

Cette année encore, les écoliers seront acteurs de leurs projets : ceux-ci seront sportifs (basket, journée olympique...), circassiens (sortie à Piffonds), tournés

vers la citoyenneté et l'acceptation de la différence ou encore vers la découverte de la nature (sortie de 4 jours à Mesnil St Père).



Nous remercions la mairie qui facilite la mise en œuvre de nos projets (par le prêt de salles mais aussi par la disponibilité des personnels de mairie et l'aide au financement des divers projets) ainsi que les parents qui contribuent à la réussite des activités proposées à l'école en donnant de leur temps.

Nous remercions également le CPEP pour son soutien financier qui nous permet de proposer des sorties et intervenants à l'école (grâce aux loto, tombola...)

Nous vous donnons rendez-vous lors de la fête de l'école en juin.

## ACCUEIL DE LOISIRS

- « Dites, les enfants, qu'est-ce qui vous plaît quand vous venez au centre ? »
- « Faire des jeux tous ensemble ! » *Amélia, Ethan et Estelle, 4 et 5 ans*
- « Les jeux collectifs dehors » *Gabriel et Lucas, 6 et 7 ans*
- « Faire plein d'activités différentes » *Luna et Raphaël, 7 et 9 ans*
- « Les Kapla et les Lego » *Jules et Tiago, 5 et 4 ans*
- « Voir les copains » *Elliott, Arthur et Zack, 5 et 8 ans*
- « Créer des choses » *Lilyana, 8 ans*
- « Être avec mon M.A.V » *Malo, 9 ans (ndlr = Meilleur Ami pour la Vie)*
- « Tout me plaît ! » *Marceau, 4 ans*

C'est avec ces mots des enfants résonnant dans leurs têtes que les membres de la « presque » nouvelle équipe de l'accueil de loisirs prévoient chaque semaine des activités diverses, notamment les mercredis ou même pendant les vacances.

Cette année en outre, le projet pédagogique de la structure se base sur deux objectifs : l'épanouissement de l'enfant et l'ouverture sur le monde. Ces deux axes font ainsi écho au projet de développement initié par la commune dès la rentrée de septembre, avec pour but de mettre en lien tous les acteurs locaux (les associations sportives ou culturelles, l'école, l'accueil de loisirs) qui se partagent le même public, afin de structurer l'offre proposée aux enfants sur la commune.



Concrètement, à l'accueil de loisirs, est prévue une année riche en découvertes : les richesses de notre territoire, le partage, l'acceptation de la différence, le respect de la nature, tout ce qui permet de devenir des citoyens responsables, conscients de ce qui les entoure. En parallèle, les enfants seront sollicités pour choisir, orienter les activités selon leurs envies et leur ressenti. Ils pourront tester, créer, participer afin de se sentir entendus et valorisés.

Ce premier trimestre a déjà vu se réaliser plusieurs projets. D'abord, et avant toute chose, nous avons

appris (et continuons à apprendre) à nous découvrir, cohabiter, vivre ensemble. Avec les habitués, avec les nouveaux, avec les grands, avec les plus petits, avec les adultes aussi ! Autant de liens tissés qui nous aident à aller vers l'autre, afin de grandir chaque jour un peu plus.



En novembre et décembre, un cycle de découverte du basket, avec le concours de l'AS Payns Basket que nous remercions sincèrement, a permis à huit de nos « grands » de participer aux entraînements supervisés par Laure, intervenante sportive de l'association, pendant six mercredis. Une collaboration qui pourrait être reconduite si les enfants en manifestent l'envie !

Enfin, sur plusieurs mercredis également et pendant certains accueils périscolaires, les enfants ont pu participer à la vie locale en préparant, avec l'école élémentaire, les nombreuses décorations installées par nos trois super-agents communaux et le Conseil Municipal pour la période de Noël. De quoi les rendre fiers d'avoir permis de rendre le village plus beau et accueillant !

Des rendez-vous sont déjà prévus sur janvier, notamment avec le SDEDA (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube). Le but ? Porter attention à notre belle nature afin de comprendre l'importance du tri des déchets dès le plus jeune âge, tester certains éco-gestes comme le recyclage et prendre conscience du gaspillage journalier pendant le temps de restauration. Vaste programme !

D'autres projets verront le jour au cours de l'année... Mais chut... Laissons les enfants découvrir, expérimenter, participer, s'exprimer et s'enthousiasmer ! Très belle année 2024 à tous !

*La structure accueille les enfants sur les temps périscolaires (avant l'école, après l'école, et pendant la pause méridienne), ainsi que les mercredis et vacances (sauf congés annuels). N'hésitez pas à prendre contact au 03 25 46 33 11 ou par mail : [clshpayns@orange.fr](mailto:clshpayns@orange.fr)*

## CPEP

Le CPEP, l'association des parents d'élèves de votre village n'a pas chômé cette année !

De nombreux événements ont eu lieu durant cette année 2023 : une tombola, un vide puériculture, la kermesse des écoles, le loto, la vente de sapins.



Les bénéfices de ces manifestations nous ont permis de faire des dons à l'école et d'organiser d'autres

événements comme la chasse aux œufs de Pâques, Halloween (concours de citrouilles et chasse aux bonbons) et cette année, un spectacle de Noël offert aux écoles ! Les traditionnels baptêmes de l'air et de poney ont aussi été offerts aux élèves de CM2 et de grande section pour fêter leur passage en primaire et au collège. Tous ces événements permettent de faire vivre notre village et d'émerveiller nos enfants.

Tout cela est possible grâce aux bénévoles mais aussi aux dons et à la générosité de nos partenaires et des entreprises locales que nous remercions chaleureusement pour leur implication.

Enfin, de très beaux nouveaux projets sont en cours pour 2024, et tout ceci au profit de nos écoles !

Alors on compte sur vous ! N'hésitez pas à nous rejoindre.

La team CPEP. Présidente Orlane ADAM

E-mail : [cpepayns@yahoo.fr](mailto:cpepayns@yahoo.fr)

Facebook : @cpep10600

## ASSISTANTES MATERNELLES A PAYNS

MME BOURY Aurélie 06 59 01 47 98

MME BROCHOT Aline 06 11 69 27 01

MME COURTONNE Stéphanie 06 64 34 21 59

MME DAMEY Pascale 06 28 27 05 72

MME GIANNINI Evelyne 06 77 35 36 72

MME LOUIS Nathalie 06 23 53 78 55

MME THIEL Véronique 06 30 12 74 85

Toutes sont agréées par la Protection Maternelle Infantile

En dehors des activités à domicile, elles peuvent participer avec les enfants dont elles ont la garde, aux animations proposées par le Relais Petite Enfance, à la salle socioculturelle de Payns le jeudi de 9h30 à 12h.

Jeux, bricolages, comptines, motricité avec du matériel spécifique sont proposés par Eva éducatrice de jeunes enfants de TCM

## RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance Nord Agglo offre un lieu d'accueil polyvalent et bienveillant, axé sur l'épanouissement des plus petits

- Il dispense informations et conseils aux parents et aux professionnels de la petite enfance



*Parents* : modes de garde des enfants, démarches administratives et la relation contractuelle avec l'assistant maternel...

*Assistants maternels* : informations relatives au statut professionnel, à la formation continue...

- Il propose des ateliers de jeux d'éveil, gratuits pour les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, accompagnés de l'assistant maternel

Le RPE NORD AGGLO est un relais itinérant qui intervient tous les matins de 9h30 à 11h30 sur les communes suivantes :

Lundi : Macey, Mardi : Saint-Lyé, Mercredi : Mergéy, Jeudi : Payns, Vendredi : Crenéy-Près-Troyes

RPE NORD AGGLO

9 ROUTE DE GRANGE L'ÊVEQUE

10180 SAINT-LYE

03.25.70.34.36, 06.23.80.18.10

[Nord.agglo.rpe@troyes-cm.fr](mailto:Nord.agglo.rpe@troyes-cm.fr)

Permanences

Lundi : 14h-17h

Mardi : 14h-17h et jusqu'à 19h sur RDV

Jeudi : 14h-17h



## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DE PAYNS

Bienvenue à PAYNS : Un accueil chaleureux pour les nouveaux habitants !

Chers nouveaux habitants, nous sommes ravis de vous inviter au temps d'accueil qui vous sera consacré :

Date : Samedi, 13 avril 2024

Heure : 10h à 12h

Lieu : Salle socio-culturelle de PAYNS (située à côté de l'usine Laurençot)

Cet événement sera l'occasion de rencontrer le maire et quelques élus de la commune. Nous croyons fermement que chaque nouveau visage apporte une richesse réelle à notre commune.

Au programme :

Mot du Maire : Le maire de PAYNS sera présent pour vous accueillir personnellement et partager quelques mots sur notre belle communauté.

Café d'Accueil : Profitez d'un café d'accueil convivial pour entamer des conversations informelles avec vos élus et vos nouveaux voisins.

Présentation de la Commune : Apprenez davantage sur les activités, les opportunités et les ressources locales.

C'est avec enthousiasme que nous vous attendons pour partager ce moment de convivialité entre nouveaux résidents. Apportez votre sourire, votre curiosité et votre bonne humeur ; nous serons heureux de vous offrir les nôtres ! Veuillez confirmer votre présence dès que possible (au plus tard, le 31 mars), afin que nous

puissions garantir que tout soit bien organisé pour vous accueillir.

Nous sommes impatients de pouvoir vous rencontrer. Bienvenue à PAYNS, votre nouvelle commune !



## ADMR

L'Association Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural, ADMR « Vallée du Melda » offre un service d'aide à la personne à domicile. Elle intervient sur 7 communes : Chauchigny, Chapelle Vallon, les Grandes Chapelles, Mergéy, Payns, Savières, Villacerf. Celles-ci lui apportent une aide financière sous forme de subvention annuelle.

L'Association se compose de 21 membres adhérents parmi lesquels 11 sont élus et constituent le Conseil d'Administration. Une Assemblée Générale Ordinaire se tient chaque année, ouverte à tous.

Les interventions auprès des bénéficiaires, au nombre de 45 actuellement (dont 12 résident à Payns), sont faites par 10 auxiliaires de vie salariées de l'Association.

Dans chaque commune il y a un ou 2 délégués-village ; ce sont des personnes bénévoles référentes pour faire le lien entre les personnes bénéficiant du service ADMR ou souhaitant un contact avec l'Association. A Payns, c'est Marylène Potaufeu qui remplit ce rôle (06 60 73 08 20) Les actions sociales en 2023 :

- Au mois de mai, la Fédération Départementale a mis en place une soirée festive pour les 70 ans de l'ADMR de l'Aube. Un membre du bureau y a représenté l'Association Locale.

- En juin, le 28, l'Association a organisé un après-midi détente et convivialité en offrant aux bénéficiaires et

leurs accompagnants un spectacle de prestidigitation, mentalisme, suivi d'un goûter (pâtisseries, gourmandises de saison et rafraîchissements).

- En décembre, participation à l'opération SAKADO réalisée par la Fédération Départementale, depuis plusieurs années.

L'Association Locale a son siège à Savières, 575 rue Royale,

Tel. 03 25 76 73 58

Des permanences-accueil sont ouvertes les **lundis** de 13h 30 à 17h 30 et **jeudis** de 9h à 12h.



## NOS AINES

Les « aînés de notre commune » étaient plus de 100 à participer au traditionnel repas organisé par la commune et le CCAS le samedi 14 octobre 2023. Chaque année, ce rendez-vous permet aux uns et aux autres de se réunir dans une ambiance festive, conviviale et sympathique. A leurs côtés, Monsieur le Maire, les membres du CCAS, plusieurs adjoints et conseillers municipaux étaient présents pour les entourer et s'assurer que chacun passe un bon moment.

Après l'excellent repas élaboré par Damien Marchetti (restaurant Les Terrasses), quelques pas de danse au rythme des chansons proposées par Tiphany et Didier, ont permis de terminer l'après-midi dans la bonne humeur. Les doyens de l'assemblée, Ginette Lapaillette et Gilles Hampe ont été mis à l'honneur. Les personnes, qui, pour des raisons de santé, ne peuvent pas se rendre au repas, se voient remettre, au moment de Noël, un colis gourmand.



Cette année, les personnes âgées de 69 ans dans l'année et plus, se sont retrouvées pour la galette des rois le jeudi 11 janvier 2024 et peuvent d'ores et déjà réserver la date du samedi 12 octobre 2024 pour le repas.

## « A CLAIRE VOIX »

*Pour tous ceux qui aiment chanter, juste par plaisir ou pour se perfectionner.*

*Seul ou à plusieurs, petits et grands, à partir de 7 ans.  
Moment de partage ou moment pour soi, moment pour rire, moment de joie !*

Ce que l'on gagne quand on vient à l'atelier :

- Détente et dynamisme
  - Du souffle !
  - De nouvelles expériences sonores
  - Une voix plus libre
- .....Et bien d'autres choses encore !

Bien sûr, l'essai est gratuit, venez juste avec votre sourire.

**Horaires : Au-dessus de la mairie**

**Le mardi 14h-15h30 (adultes)**

Programme 2023-2024 (des précisions à venir sur notre page Facebook):

**Spectacle prévu en avril prochain**

Ah oui, j'oubliais ! Inutile de me dire que vous ne savez pas chanter, que vous chantez uniquement sous la douche...C'est l'excuse habituelle !



**Pour tous renseignements : Magali Bidaut**  
**Aclairevoix.magalilucie@gmail.com**  
**0695816790**  
**Aclairevoix.jimdo.free.com**

## APGE

Les adhérents de l'Association de Pêche des Grandes Essertes (APGE) ont encore passé d'agréables journées de pêche de carpes et de gardons.

Le rempoissonnement permettra pour cette nouvelle année encore de belles prises.

Si vous désirez passer de belles journées de pêche, vous devrez adhérer à notre association en prenant votre carte de pêche pour la saison 2024 auprès de Christophe NIEPS au 06.30.87.82.97

Meilleurs vœux et bonne saison 2024

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président : LECORCHE Loïc 06.85.86.22.83



## CHASSE

Le début de saison a débuté sous de fortes chaleurs. Le tir de la perdrix grise n'a été autorisé qu'un seul dimanche en raison de sa faible densité. La population de lièvres est stable et environ une quinzaine a été prélevée.

Du côté de la vallée, la reproduction du faisane a été moyenne. En revanche, la population de sangliers est de plus en plus importante et l'augmentation des dégâts en va de même. 5 ont déjà été prélevés lors des battues.

L'attribution des chevreuils est toujours de 9 par an. Les piègeurs ont capturé une dizaine de renards.

Le vide grenier et le Ball trap ont eu lieu également sous les fortes chaleurs. Un grand merci à toutes les personnes impliquées lors de ces manifestations.

Fin mars nous avons organisé avec la mairie le ramassage des déchets dans la commune. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

## A.S. PAYNS Football

Pour sa trente-cinquième année au mois de mai 2024, l'AS Payns affiche toujours une excellente santé.

Les effectifs consolidés de l'association sont stables avec plus d'une cinquantaine de licenciés et les perspectives d'avenir sont encourageantes au point que l'idée de former une troisième équipe est en train de faire son chemin. Mais il faut pour cela une restructuration du club qui demande un peu de temps, une refonte de ses statuts et des moyens techniques supplémentaires. L'équipe dirigeante a déjà entamé une réflexion sur cet axe.

Les "Seniors" ont renoué avec la Coupe de France, abandonnée depuis plusieurs années, voulant ainsi élargir la palette des compétitions accessibles et pouvoir se jauger face à des équipes distantes et nouvelles. Point de rêve excessif, mais un premier challenge d'évaluation pour le club Payntier qui aura également entrepris en même temps que son championnat habituel, sa participation à la Coupe de l'Aube. Les crampons chauffent... Même pendant la traditionnelle "trêve" instaurée pour éviter les dégradations de terrains, l'AS Payns poursuit son activité avec un entraînement Futsal à Sainte Maure pour préparer le tournoi hivernal sous l'égide de l'UFOLEP, tournoi qui lui avait brillamment réussi l'année dernière puisqu'il l'avait remporté tête haute. L'équipe des vétérans constituée la saison dernière a amorcé une année de "réglages" après un léger dégraissage nécessaire de son effectif et commence à engranger quelques résultats non négligeables, augurant de belles années prochaines.

Toutes ces avancées n'ont pu se réaliser qu'avec l'aide de sponsors locaux ou proches (qu'ils soient tous ici remerciés) ayant placé leur confiance dans le club historique de Payns et l'aide de la Mairie dont les effets



Le 16 mars 2024, la fédération des chasseurs réorganise l'opération "j'aime la nature propre". Nous espérons vous voir nombreux ce jour. Meilleurs vœux à tous.

Président : Bruno Huguenot : 06.61.37.85.03



matériels sont visibles de tous sur le stade de Robert Gueux. L'AS Payns a également mis à profit les compétences professionnelles de quelques-uns de ses membres pour réhabiliter son local par des travaux de restructuration. Le Club House, est terminé pour l'essentiel permettant de consolider les liens entre joueurs, crédo du club. Le bureau et le local de magasinage sont au menu des rénovations à venir, le volume des équipes nécessitant une meilleure organisation pour le stockage des moyens techniques d'entraînement et d'équipements des joueurs. L'effort concernant les tenues vestimentaires est partie intégrante du souci de représenter la commune avec brio.

À la demande des joueurs sociétaires, le "staff" réfléchit à élargir le champ d'action du club dans la pratique du football, voire, pourquoi pas, l'enseignement à de jeunes joueurs. Mais il faudra patienter encore un peu. L'une des leçons du sport est que la précipitation n'est pas bonne conseillère et qu'il faut commencer par se donner des moyens pérennes avant d'agir...

## PATRIMOINE COMMUNAL

La municipalité s'attache à rendre notre village accueillant et attractif en offrant aux habitants un environnement de qualité. Le jury régional a visité notre commune cet été dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris. Il a décidé de maintenir nos deux fleurs et de nous récompenser par le Prix Spécial Régional de la mise en valeur de l'Environnement.

Si la prise en compte du patrimoine végétal est importante, le patrimoine architectural joue un rôle essentiel pour l'obtention de ces récompenses. Celui-ci a été énormément développé depuis une trentaine d'années.

Jusqu'au début des années 1990, l'espace communal avec la salle des fêtes et la salle des sports se limitait à la voie Riot.



En 1993, la commune a utilisé son droit de préemption pour acquérir la ferme Damoiseau. La maison a été aménagée. Au rez-de-chaussée deux salles ont été mises à disposition de l'association Hugues de Payns pour l'installation du musée. L'autre salle est utilisée ponctuellement pour des activités diverses et mise à disposition des associations. A l'étage, deux logements ont été réalisés en grande partie par les employés communaux. Dans la grange à côté, en 2001, deux appartements ont été aménagés avec également une participation importante des employés communaux. Une borne de recharge pour véhicules électriques est installée sur le parking devant le musée. Un transformateur a été construit par le SDEA et les fresques le décorant ont été réalisées par Michèle et Thierry Caillaud-Houël.

Sur le terrain a été construit en 2009 le bâtiment des services techniques avec une salle socio-culturelle. Des panneaux solaires ont été posés par le SDEA sur la toiture de ce bâtiment. Les employés communaux se trouvaient depuis 2006 dans le bâtiment des anciennes douches, 4 rue Coquet, laissé libre lors du départ de la DDE. Ce bâtiment a été vendu pour aider à financer le nouveau bâtiment. Le local qu'ils occupaient anciennement, à côté de la mairie, a été réhabilité pour y installer les pompiers. La salle socio-culturelle est mise à disposition des associations et peut être louée par les habitants de Payns. Des jeux pour les enfants ont

également été installés sur ce terrain en bordure de l'usine Laurençot.



La commune a acquis, en 1999, le terrain jouxtant la ferme Damoiseau d'une superficie de 6804 m<sup>2</sup> pour y construire une usine relais pour l'entreprise Laurençot. En 2009, le terrain sur lequel était implantée l'usine, d'une surface de 3044 m<sup>2</sup>, a été échangé contre une parcelle de 3,64 ha, à proximité de la Seine sur la route de Villacerf, qui a été immédiatement revendue à Pascal et Marianne Brogniez pour leur permettre d'implanter leur centre équestre. Sur le reste du terrain, ont été installés le terrain multi sports, un terrain de boules et des agrès. D'autres agrès ont été implantés sur le passage entre le chemin de la Croix Guillaume et la rue Jeanne du Puy-Vatan.

De gros travaux ont également été réalisés au cours de cette période à la mairie, la salle des fêtes et des sports.

Mairie : La salle des mariages, le secrétariat et l'étage ont été réaménagés par les employés communaux. A l'étage, les salles peuvent être mises à disposition des associations. La grande salle est utilisée également pour les réunions du Conseil municipal et pour les mariages.



La cour a été aménagée pour permettre l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les balcons ont été rénovés. Les plantations d'arbustes et le fleurissement ont permis d'agrémenter l'ensemble.

Salle des sports : La couverture a été refaite à la suite de la tornade d'août 2000. De nouveaux vestiaires ont été construits pour se mettre aux normes. L'isolation de la salle et le changement des huisseries ont également été réalisés. Sur le mur du fond, Laurent Schneider a monté



son mur d'escalade. Les fresques de la façade ont été réalisées par Michèle et Thierry Caillaud-Houël.

Salle des fêtes : En 1997, la mise aux normes de la SDF a nécessité son extension avec de nouveaux sanitaires, l'agrandissement de la cuisine et la création d'un hall d'accueil. En 2014, la mise aux normes pour l'accessibilité a nécessité l'aménagement de la place



devant la SDF et la SDS avec la réalisation du parking et de la placette devant l'entrée de la salle des fêtes. Tous ces travaux permettent de mettre à disposition des associations, des écoles, du CLSH et de nos administrés des infrastructures de bonne qualité. Celles-ci servent également lors des grosses manifestations organisées dans la commune (vide-greniers, fêtes médiévales, croqueurs de pommes...)

De gros investissements ont également été réalisés aux écoles et pour le Centre Aéré.

En 2011, à l'école primaire, l'ancienne salle de classe au fond de la cour a été rasée et une nouvelle salle avec un bloc sanitaires ont été construits. L'isolation des salles et leur réfection ont été réalisées.

En 1998, la maternelle a été agrandie avec la construction d'une nouvelle classe. L'ancien bâtiment a été réhabilité.

En 2001, il avait été décidé de créer un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). L'acquisition d'un terrain contigu à la maternelle a permis la construction d'un bâtiment comprenant cuisine, bureau, cantine, salle d'évolution pour accueillir celui-ci. En 2017, il a été agrandi avec la construction d'une nouvelle salle et surtout d'un sas permettant aux enfants de maternelle de se rendre à la cantine sans avoir à sortir. La petite maison au bord de la voie Riot qui se trouvait sur le terrain est louée (la commune dispose de 13 logements).

Ces équipements permettent d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et offrent aux institutrices et à l'équipe d'animation de très bonnes conditions de travail.

Les équipements sportifs sont également importants. Le parking du stade Robert Gueux a été aménagé. De nouveaux vestiaires ont été construits, la main courante



du terrain a été refaite par les employés communaux et l'éclairage du stade effectué. Cet ensemble est très apprécié des équipes.

En 2010, l'aménagement de la zone artisanale au rond-point de de la départementale 619 a permis à plusieurs entreprises de rester à Payns.

La commune est propriétaire entre la Seine et le canal de prés. L'entreprise Larbalétier a exploité une carrière entre le chemin des Grandes Essertes et le canal et deux trous à pêche ont été aménagés à son emplacement. Sur les autres parcelles communales des plantations importantes de peupliers ont été réalisées.

Tous ces éléments ont contribué à l'obtention de ces récompenses et permettent d'offrir à nos administrés un cadre de vie agréable et à faire ce que notre ancien maire René Laurençot souhaitait « que Payns soit un village où il fait bon vivre

## L'ESC MELDA FOOTBALL CLUB

### ESC MELDA



La saison 22 – 23 fût tumultueuse et a conduit le tout nouveau bureau à des décisions difficiles mais essentielles pour le développement du club. Revenue à une situation assainie, l'école de football, fleuron de l'association, a repris son parcours sous la direction de Thibault CHAMPENOIS et de son équipe de dirigeants (Dédé, Mathis, Mathieu, Ludo, Benoit, Philippe et Julien).



#### *Dernières consignes avant le match pour les U13*

A ce jour, nous enregistrons 170 licences s'étalant des U6 (5 ans) à U19 (18 ans) ; une belle adhésion au regard du potentiel de notre bassin de recrutement. A ces joueurs licenciés s'ajoutent une quinzaine de dirigeants et de jeunes arbitres, autre fierté de notre section.



*Les U16 enchainent les victoires*

Sur le terrain, il ressort une belle image du club catalysée par le niveau de compétences des encadrants et relayée par d'encourageants résultats sur les différents théâtres de compétition.

Dans les strates du football « à 11 », nous avons scellé une entente avec Val de Seine (Fontaine les grès / Savières) pour nos jeunes des catégories U14 à U16 permettant à une dizaine de joueurs de pouvoir continuer leur sport - section pilotée par Jean-Christophe COURTONNE.

Notez également la tonicité de nos équipes UFOLEP dont l'équipe fanion réalise un nouveau doublé « Coupe départementale / Championnat » renforcé par une seconde place au classement et une finale départementale pour la section Seniors+ (>=35 ans).

Un dernier mot, il s'adresse à M. Yvan MAGERAND, formateur émérite de notre club qui a pris sa retraite sportive en juin dernier. Récemment mis à l'honneur par le district pour lequel il s'est investi durant de



nombreuses années, il le sera également prochainement par le club pour ses 38 années au service des jeunes. Tous les lecteurs de ce bulletin qui ont joué au foot au Melda connaissent Yvan et nous les inviterons, par la voie de nos réseaux sociaux, à venir témoigner leur reconnaissance lors d'une prochaine cérémonie.

Merci à la mairie de Payns pour son accompagnement tant logistique que financier ; merci également aux nombreuses familles pour la confiance qu'ils placent en l'ESC Melda et pour les nombreux services qu'elles peuvent rendre au long de la saison.

Hervé ERMINI Président ESC Melda

## ASPB (Association Sportive Payns Basket)

Après une saison 2022/2023 encourageante en termes d'effectif, la saison 2023/2024 a démarré assez timidement. Nos 2 séances hebdomadaires sont maintenues et si le créneau du mercredi matin réservé aux 6/10 ans fait le plein, les créneaux du jeudi pour les 11/15 ans et les adultes sont très clairsemés. Laure Dollat, notre technicienne départementale, assure toujours les entrainements et permet aux enfants de découvrir le basket dans la bonne humeur et le fair play. Depuis quelques semaines, une collaboration avec le centre de loisirs de Payns permet aux enfants de venir jouer au basket durant le créneau d'entraînement du mercredi matin.

Souhaitons que cette opportunité donne envie aux participants d'intégrer le club dans la durée.

Pour les enfants qui souhaiteraient nous rejoindre, il est tout à fait possible de faire quelques séances test avant de s'engager véritablement.

## HANDI QUAD SOLIDARITÉ

Handi Quad Solidarité 10600 Payns Bonjour à toutes et tous, Nous vous présentons nos meilleurs vœux en ce début d'année 2024 et que ceux-ci vous accompagnent réellement tout au long du calendrier 2024. Associativement parlant, l'année 2023 a confirmé notre intérêt général depuis notre naissance en 1996 dans le département de l'Aube ! Bien que nous évoluions aussi en Champagne-Ardenne et ponctuellement en France, notre attachement envers les êtres en grande souffrance, enfants et adultes, nous oblige très souvent à apporter notre bénévolat du cœur, dans l'ombre et la discrétion aux bénéficiaires... Nous profitons de ces quelques mots pour remercier toutes les instances politiques des territoires qui nous soutiennent financièrement dans nos projets d'intérêt général, afin d'apporter du lien social avec nos divers matériels roulants et spécifiquement équipés pour créer des sorties de vies. Merci à notre maire, monsieur Michel Sainton et la composante locale pour son accueil indéfectible et son aide dernière au projet du Traîneau du père Noël 2023... Nous remercions monsieur Philippe Pichery président du Conseil Départemental de l'Aube pour sa vision futuriste des développements des territoires et nous rattachant à ceux-ci par la vie associative et notre évolution novatrice au service des populations très fragilisées. Après une parfaite réussite de l'activité Handi Spyder Solidarité et en plein Covid, nous réitérons avec le projet Tuk Tuk Solidarité depuis 2023 et nous escomptons son inauguration en 2024, aux côtés des partenaires locaux et nationaux comme la F.D.J sous la houlette du Reinitas à Saint Lyé... Nous ne manquerons pas de vous faire un



Pour rappel, les séances d'entraînement ont lieu :  
Le mercredi matin de 9h15 à 10h30 pour les 6/10 ans  
Le jeudi soir de 18h15 à 19h30 pour les 11/15 ans  
Le jeudi soir de 20h00 à 22h00 pour les 16 ans et +  
Pour tout renseignement : [payns.basket@gmail.com](mailto:payns.basket@gmail.com)

suivi local très prochainement mais nous avons encore besoin de vous et vous pouvez sûrement nous aider, même modestement pour finaliser ce superbe projet d'intérêt général servant la cause des plus fragiles et de surcroît en milieu rural qui est le nôtre...

Bien à vous toutes et tous, en prenant soin de vous et autour de vous !!

<https://www.helloasso.com/associations/handi-quad-solidarite/collectes/tuk-tuk-solidarite> PS : voir photo jointe



## ESCALADE

Jeux olympiques 2024

L'escalade sportive est un sport moderne, qui a rapidement gagné en popularité au cours des 20 dernières années. C'est un sport jeune et mixte (39% des pratiquants dans le monde ont moins de 18 ans), qui se pratique à la fois en pleine nature et sous une forme plus urbaine, en salle. Plus de 25 millions de pratiquants sont recensés dans quelque 150 pays à travers le monde.

L'escalade sportive en tant que pratique compétitive est née en 1985 à Bardonecchia, en Italie près de Turin, dans le cadre d'un événement appelé « SportRoccia », la première compétition de difficulté jamais organisée. Un an plus tard est organisée la première manifestation sportive sur un mur artificiel, à Vaulx-en-Velin près de Lyon.

Au programme olympique de l'escalade sportive, les épreuves regroupent trois disciplines, le bloc, la vitesse et la difficulté. Le « bloc » consiste à escalader des structures de 4,5m de hauteur, sans corde mais avec des tapis de réception, dans un temps contraint et avec le moins de tentatives possibles.

L'épreuve de vitesse consiste en une spectaculaire course contre la montre en duels éliminatoires en un contre un, mêlant précision et explosivité. Les meilleurs athlètes grimpent un mur incliné à 5 degrés de 15 mètres en moins de 6 secondes pour les hommes et moins de 7



secondes pour les femmes.

L'épreuve de difficulté, enfin, demande aux athlètes de grimper le plus haut possible un mur de 15m, en six minutes, et sans connaître la voie en avance. Les parcours de l'escalade de « difficulté » sont de plus en plus complexes et exigeants au fil de la compétition,

sollicitant toutes les capacités physiques et mentales des athlètes.

A Tokyo, chaque concurrent concourait dans les trois disciplines, et le classement final reflétait les résultats combinés des trois épreuves. L'athlète ayant le score le plus faible devenait le premier champion olympique de l'histoire de l'escalade sportive.

A Paris 2024, deux épreuves d'escalade distinctes sacreront deux champions et deux championnes olympiques ; une première combinant bloc et difficulté, et une deuxième uniquement de vitesse.

L'escalade sportive a fait ses premiers pas dans le monde olympique aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, à Buenos Aires en 2018. Le public, pourtant peu averti,



a été impressionné par le spectacle et le suspens offerts par ce sport spectaculaire. Après ce succès populaire chez les jeunes, l'escalade sportive a fait ses grands débuts aux Jeux Olympiques de Tokyo, en 2021, après avoir été incorporée au programme olympique en tant que « nouveau sport ». La diversité de ses épreuves, son côté visuel, esthétique et créateur d'émotions en font un sport très apprécié et pratiqué par la jeunesse, qui peut s'insérer dans des environnements très différents, urbains ou naturels. L'escalade sportive fera également partie des quatre sports additionnels de Paris 2024, en compagnie du surf, du breaking et du skateboard, et sera aussi au programme à Los Angeles, en 2028.

### Épreuves en 2024

Les épreuves d'escalade de Paris 2024 seront organisées du 5 au 8 août pour la vitesse, et du 5 au 10 août pour le combiné bloc-difficulté.

Horaires : Lundi 18h15 à 20h

Vendredi 18h à 20h

Pour tout renseignement :

Laurent Schneider 06-71-61-52-05



## MUSIQUE ACCORD AND CO

L'école de Musique ACCORD AND CO de Troyes est heureuse de continuer à proposer des cours de musique dans la commune de Payns.

Tous les mercredis, petits et grands se retrouvent et partagent leur passion en apprenant dans la bonne humeur !

Nos intervenants proposent des cours de guitare, piano, accordéon, batterie, jardin musical, ateliers musicaux.

Une méthode ludique et moderne permet à tous de découvrir, ou se perfectionner à la musique.

Nous proposons toujours aux élèves volontaires de participer à nos événements proposés au cours de l'année, stages à thèmes, master classes, concours, grand spectacle de fin d'année...

Des cours à distance sont également disponibles pour les élèves souhaitant plus de souplesse dans leur organisation de cours.

Retrouvez plus d'informations et échangez avec nous sur notre site internet :

[ecoledemusiqueaccordandco.com](http://ecoledemusiqueaccordandco.com)

Restez informés de nos actualités, challenges, échanges, en nous rejoignant sur Facebook et Instagram : [ecole\\_accord\\_and\\_co\\_troyes](#)

Contact : 03 25 49 33 74 [messagerie] ou mail : [accordandco@gmail.com](mailto:accordandco@gmail.com)

Inscription possible selon disponibilités en cours d'année

A très bientôt !

**Ecole de Musique Accord And Co**

**295 Faubourg Croncels**

**10 000 Troyes**

**03 25 49 33 74**

Toutes les infos sur notre site internet

Retrouvez-nous sur facebook !

## GYM VOLONTAIRE



A l'unanimité ! Qu'ils soient généralistes ou spécialistes, tous les médecins recommandent de faire du sport ! Le SPORT contribue à PRESERVER ou RESTAURER notre SANTE ! Les cours de la Gym Volontaire Payns

Savières (GVPS) ont repris en septembre 2023. Les 115 participants sont répartis entre les différents cours de gym et step. Deux animateurs reconnus par la Fédération de Gym Volontaire se répartissent chacun 2 heures de gym, plus une heure de step le mardi à 20 h 15. Que vous cherchiez du tonique ou que vous souhaitiez un rythme plus mesuré, il y a le choix. Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre, et c'est bon pour le moral ! Venez profiter de deux cours pour découvrir, c'est sympa et seule une bouteille d'eau est nécessaire. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Gym tonique le mardi à Payns de 18h à 19h et de 19h à 20h

Gym tonique le jeudi à Savières de 19h30 à 20h30

Step le mardi à Payns de 20h15 à 21h

Gym douce le mercredi à Payns de 10h30 à 11h30

Contact : Carole 06 71 62 44 33

## COMPAGNIE DES POMPIERS

L'équipe s'est de nouveau agrandie pour le bien-être de notre village, nous avons deux nouvelles recrues : Cynthia THIEL et Ilyes SCHROEDER, qui ont débuté leurs formations et seront bientôt opérationnels. Le CPI se compose de 11 pompiers volontaires et disponibles 24/24h et 7/7j.

Comme l'an passé, nous avons effectué un passage à l'école primaire afin de sensibiliser les plus jeunes aux risques domestiques et ils ont pu apprendre à appeler les secours.

Nous sommes très heureux, grâce à nos nouvelles recrues des dernières années, de redynamiser notre présence au sein du village. En effet, cette année nous avons organisé le Loto des Pompiers, et nous envisageons d'autres événements par la suite.

Un grand merci également pour votre accueil et sympathie lors de notre passage pour les roulées et les calendriers.



\*Pour tout renseignement : Sergent-Chef TRAMUT Adrien 06.69.45.77.52

Pour les demandes de secours : composer le 112 ou 18 (pompiers) ou le 15 (samu)

## PAYNS LOISIRS EVASION

Ce dimanche 20 août 2023, le soleil était au rendez-vous pour notre traditionnel vide grenier, un élément important pour sa réussite.

Avec l'aide de la municipalité, cette journée a connu un véritable succès. Un grand merci à cette dernière. Comme à l'accoutumé, près de 270 exposants se tenaient à la disposition des milliers de visiteurs venus faire de bonnes affaires. Pendant ce temps, les enfants pouvaient profiter d'attractions et du jeu gonflable. Comme un petit retour dans le temps pour se remémorer qu'autrefois en ce dimanche suivant le 15 août se tenait la fête patronale qui attirait également beaucoup de monde de la région. Les associations qui ont participé (restauration, buvette...) ont pu ainsi réaliser de beaux bénéfices.

Grâce aux recettes des emplacements mis à la disposition des exposants, l'association va pouvoir combler les enfants du centre de loisirs et des écoles. Chaque année Payns Loisirs Evasions participe financièrement aux activités de ceux-ci. Cette année une somme de 5000 euros a ainsi été versée pour la participation à différentes activités organisées pour les enfants.



Nous avons décidé comme l'an dernier de ne pas reconduire l'organisation du Téléthon en raison de la lourdeur de l'organisation et du manque de participants. Cependant une somme de 200 euros sera versée à cette association.

## ASSOCIATION CULTURELLE HUGUES DE PAYNS

Hugues de Payns, fondateur de l'ordre des templiers, a établi la première commanderie sur notre territoire. Des sondages ont permis d'identifier les fondations notamment de la chapelle mais également d'autres bâtiments et de mettre à jour des pièces de l'époque actuellement exposées au musée Hugues de Payns. Des fouilles sont aujourd'hui nécessaires pour approfondir les connaissances sur le site de cette première commanderie. Des négociations sont donc en cours avec le soutien du Conseil Départemental en vue d'obtenir l'autorisation de la DRAC pour procéder à ses fouilles qui permettraient d'enrichir nos connaissances sur la vie à cette époque. Dans cette attente, les membres de l'association poursuivent leur travail pour se préparer aux fouilles mais aussi pour maintenir et redynamiser le musée situé sur la commune de Payns.

Le 4 octobre 2023, un loto, qui a connu un vif succès, a eu lieu et un autre sera organisé en 2024. Les fonds ainsi collectés, permettent de soutenir le fonctionnement du musée ainsi que les projets de modernisation et d'extension de celui-ci. Ces travaux devraient avoir lieu courant 2024. Ce musée, certes de petite taille, est pourtant un concentré de richesses portant sur la vie d'Hugues de Payns et des templiers. N'hésitez pas à venir le visiter avec vos enfants les mercredis, samedis et dimanches entre avril et octobre.

Tous les ans depuis une trentaine d'année, plusieurs membres de l'Association, (dont notamment Gilbert Leroy qui écrivait les pièces de théâtre) présentaient une pièce de théâtre. Afin de faire perdurer cette tradition qui connaissait un vif succès, une pièce de théâtre intitulée « Pilote de guigne » sera jouée cette année par la troupe théâtrale de Marigny le Châtel. Les fonds récoltés lors de

cette représentation viendront en soutien des projets de notre Association. Une tombola dont le lot principal sera un téléviseur grand écran sera tirée à la fin du spectacle. Des billets seront vendus dès le mois de février jusqu'à l'entracte du théâtre. Réservez votre samedi 16 mars 2024 à 20 h 30.



Un marché médiéval avec animations est également en cours de préparation. Sa date n'est pas encore fixée, mais il aura probablement lieu début 2025.

C'est le bénévolat qui fait vivre notre Association. N'hésitez pas à nous rejoindre ; votre aide nous sera précieuse.

A noter quelques changements au sein de nos instances : Daniel Dermey, Président (en remplacement de Thierry Leroy)

Thierry Leroy, Philippe Villain, André Petipas, vice-Présidents

Francis Thiebaud, Secrétaire (en remplacement de Christine Maître)

Jean-Claude Lamotte Vice-Secrétaire

Françoise Lebrun-Hutinel, Trésorière

Odile Périé, Vice-Trésorière

## LES AMIS DE L'OUEN

A l'occasion d'une mission au temps de Pâques dans l'est de la France, nous avons eu le plaisir de rencontrer le père Mathias en présence de la présidente Simone et des adhérents qui l'ont souhaité.

C'était le moment d'évoquer les actions accomplies depuis la création de l'association "Les Amis de l'Ouen" et de mesurer l'aide apportée dans le village. Chacun se rappelle du puits creusé, du moulin à mil mis en service, du maraîchage développé et l'élevage, sans oublier la plantation de manguiers, la mise en service du dispensaire, et puis l'école, et le tracteur... mais surtout ce qu'il faut retenir, c'est la prise en main du destin de chaque villageois, surtout les villageoises dirait le Père Mathias, qui ont réussi, avec les revenus des vides greniers de Payns et les marchés de Noël, à créer des emplois, faire des études, ainsi, les étudiants d'il y a dix ans sont devenus les enseignants de maintenant.

La moyenne d'âge élevée des adhérents de l'association est un handicap pour développer nos activités, nous recruterions volontiers, la présidente Simone aimerait



passer le flambeau et nous sommes prêts à accueillir chaque candidature et toutes bonnes volontés.

Les Amis de L'Ouen, présidente Simone FRICHER, 3 rue Naudet 10600 PAYNS.

Téléphone : 09 51 94 37 29

## ASSOCIATION DE DÉTENTE ET DE LOISIRS DE PAYNS

Notre Association développe depuis plus de 20 ans un Enseignement du Ju-Jitsu Japonais non violent ainsi que des séances de Relaxation Hakko de qualité.

Le Ju-Jitsu est un Art sans compétition permettant à la fois de vivifier et régénérer le corps. Il apporte la détente du corps et de l'Esprit nécessaire à la vie de tous les jours.

Sa pratique régulière entretient Santé, Equilibre et Paix intérieure.

L'étude se fait avec un partenaire dans la complémentarité et non pas dans la dualité en vue du contrôle et de la maîtrise de soi. Nous avons accueilli un nombre important d'enfants, d'adolescents et d'adultes dans une ambiance conviviale, bienveillante surtout après une journée d'école et de travail.

Les cours :

tous les jeudis Enfants 6-11 ans 18h15 à 19h15

Adolescents-Adultes 19h30 à 21h30

Salle polyvalente de Payns

La Relaxation Hakko permet d'évacuer les tensions et le stress accumulés dans le corps et apporte la Paix à l'Esprit. Elle est une méthode douce adaptée au plus grand nombre, hommes et femmes.

Elle met l'accent sur la respiration, la concentration et un ressenti du corps et de l'Esprit positif.

Au fil des séances, un bien-être profond s'installe dans un climat de bienveillance.

Tous les mardis : soit de 18h à 19h ou de 19h45 à 20h45 à la salle socio-culturelle

N'hésitez pas à faire un essai gratuit et à vous informer



Enseignement : Jean-Claude SALIS 0325217356 ou amicale10jcs@gmail.com

Président : Philippe d'Agostino 0641821353

page facebook : ju-jitsu relaxation troyes

## YOGA

Chaque mercredi, venez découvrir et pratiquer le Yoga et la Méditation à la salle socioculturelle de Payns.

Cette pratique millénaire est une discipline du corps et de l'esprit qui comporte de multiples vertus, notamment celles de favoriser la souplesse du corps, la relaxation, et le bien-être général.

Le Yoga utilise les postures physiques, des pratiques respiratoires et de méditation pour inviter le pratiquant à comprendre les mécanismes du "mental" (les ruminations, projections...) de façon à pouvoir le maîtriser s'il en éprouve le besoin. Le Yoga invite donc au lâcher prise pour retrouver calme et paix intérieure.

Les séances sont accessibles à tous car chaque posture peut s'adapter en fonction de l'état d'être et du ressenti du pratiquant.

Déroulement des séances : 1h30 yoga et méditation

Le mercredi soir à 18h puis à 19h30

Renseignements : Aurore

Association USHAS le Chemin du Yoga

Téléphone : 07 48 90 02 09

Email : [ushaslecheminduyoga@gmail.com](mailto:ushaslecheminduyoga@gmail.com)



## ECURIES DE PAYNS

Une belle année s'achève pour les Ecuries de Payns. L'organisation de manifestations, les déplacements en compétitions extérieures et la participation au championnat de France ont fait vivre de beaux moments aux cavaliers avec de bons classements.



Les Ecuries de Payns continuent leur progression au sein du département et restent le premier centre équestre de l'Aube en nombre de licenciés avec 480 pratiquants.

En plus de proposer des cours réguliers aux enfants à partir de 3 ans et aux adultes, nous proposons, durant toutes les vacances scolaires, des stages de découverte de l'équitation mais aussi de perfectionnement. Ces stages sont ouverts à toutes les personnes désirant monter à cheval ou à poney, même occasionnellement. Il est possible de s'inscrire pour une semaine, une journée ou même seulement une demi-journée.

En cette nouvelle saison, nous proposons des animations certains dimanche sur des nouvelles disciplines, telles

que l'équifun, le travail à pied, l'éthologie... afin de faire découvrir d'autres approches de l'équitation.

Nous attachons une attention particulière pour nos cavaliers de loisirs et nous leur proposons de belles sessions de passage de « galop », diplôme reconnaissant leur évolution. En 2023, 45 cavaliers ont passés leur galop1 et 50 leur galop2.

Comme chaque année, des compétitions seront organisées aux Ecuries de Payns en 2024 :

**17 mars** : concours de sauts d'obstacles

**14 avril** : concours d'équifun

**30 juin** : concours de sauts d'obstacles – championnat départemental



Dans l'attente de votre visite, l'équipe des Ecuries de Payns vous présente ses meilleurs vœux.

## PAROISSE

Ce billet, à la demande de la municipalité pour vous présenter l'ensemble paroissial de « **MONTS-SEINE-MELDA** ».

Comme vous le savez peut-être, cet ensemble comprend les villages de : **Barberey-Saint-Sulpice, Grange-l'Évêque, Macey, Mergé, Montgueux, Payns, Saint-Benoît-sur-Seine, Saint-Lyé, Sainte-Maure, Vannes, Villacerf.**

Notre ensemble paroissial forme une famille. Nous (les acteurs sur notre ensemble paroissial) cherchons à être présents à l'ensemble de la population pour répondre aux services qui peuvent nous être demandés.

Services de la prière chaque dimanche, l'accueil pour les mariages, les baptêmes, l'accompagnement des enfants en catéchèse, l'éveil à la Foi pour les plus petits, ceux qui sont engagés auprès des plus démunis, l'accompagnement des familles en deuil...

Pour réfléchir, coordonner, fédérer la mission, une équipe pastorale se retrouve chaque mois avec le curé. Cette équipe se compose de : Chantal MEIRHAEGHE (Saint-Benoît-sur-Seine), Étienne DEVOLDER (Macey), Corine FRIEDRICH (Montgueux), Fabien RIBAUT (Saint Lyé), Céline GODIER (Montgueux), François CACHEUX, diacre permanent (Barberey-Saint-Sulpice), Jean-Marie RABY, prêtre coopérateur (Troyes).

Vous le savez peut-être, chaque dimanche, une messe est célébrée à **10h30** dans un des villages de notre ensemble paroissial : un calendrier avec les lieux est affiché sur les portes de chacune des églises, ainsi vous pouvez savoir dans quelle église est célébrée la messe dominicale.

À partir du 16 décembre 2023, je tiendrai une permanence chaque semaine, le samedi de 10h00-12h00 pour recevoir les personnes qui le souhaitent à la Maison paroissiale de Payns. Le père Jean-Marie Raby peut



Notre curé Joseph NGUYEN avec notre évêque Mgr Alexandre JOLY lors de son installation le 03 septembre 2023.

venir apporter un soutien selon ses disponibilités. Avec mes salutations fraternelles pour chacune de vos maisons, de vos familles.

Votre curé,  
Père Joseph NGUYEN.

Vous pouvez me contacter :

Tél. : **06 71 27 07 23** ou [jdd.nguyen3@gmail.com](mailto:jdd.nguyen3@gmail.com)

Ou vous adresser aux **Relais villages** :

Mme Annie DARMOCHID - 2, rue des Etangs - 10600 PAYNS (06.11.60.11.91)

Mme Marie-France DESCHAMPS - 4, rue Mazet 10600 PAYNS (03.25.76.52.70)

## EVEIL À LA FOI

Faire partie du groupe d'éveil à la foi, c'est avoir la chance de vivre un moment d'échange avec d'autres enfants, prier, chanter, faire du bricolage... Et tout cela, dans le but de découvrir l'amour de Dieu, ainsi que la vie de Jésus.

Les rencontres ont lieu une fois par trimestre et sont annoncées dans le Trait d'Union.

Alors si votre enfant à entre 3 et 7 ans, qu'il vienne nous rejoindre, nous serons heureux de l'accueillir.

Mme Vandeveldé Anne Sophie :

06 47 42 71 71

Mme Duval Anne Cécile :

06 61 34 65 81

## DU NOUVEAU DANS LA COMMUNE

**Boite à câlins**  
Christine Miméy  
Entreprise Individuelle  
SIRET 981 540 145 0001  
Facebook : Christine Miméy  
Instagram :  
Christine



**CHIFFRÉS**  
Garde et sortie de chiens et de chats au domicile des personnes

**Tarifs :**  
0,15 € de km dans la limite de 25 km autour de Payns

25 € par visite et sortie pour un chien  
20% pour 5 jours  
25% au-delà de 5 jours

15 € par visite pour un chat  
20% pour 5 jours  
25% au-delà de 5 jours

### 3 ARTS EN SCENE

Notre belle association payntière 3 Arts en Scène a pour vocation de créer des spectacles originaux alliant théâtre, musique live, danse et chants.

Ce sont 35 bénévoles, comédiennes, musiciennes, danseurs & danseuses, chanteur et chanteuses, et techniciennes qui présentent régulièrement de nouveaux spectacles.

Vous aviez pu apprécier la dernière création "Chuuut !" dans notre belle salle des fêtes en janvier 2023, qui traitait le délicat thème du harcèlement et de l'exclusion. Ce sont pas moins de 780 personnes qui ont pu y assister et passer par différentes émotions, du rire au larmes en passant par la révolte et la tendresse...

La troupe s'est récemment produite à différentes reprises en décembre dernier avec un petit spectacle de Noël plus

léger, à destination des enfants et de leurs parents qui ont grandement apprécié les prestations des petits et des grands puisque comme on aime le rappeler : "C'est une association familiale multi générationnelle qui permet la rencontre de comédiens de 10 ans pour la plus jeune à 73 ans pour le doyen..."

La prochaine édition aura lieu en janvier 2025... nous ne pouvons pas trop en dire encore, mais seulement vous promettre que ce sera "infernale"...

Pour nous soutenir, vous pourrez nous retrouver et participer à notre loto qui se déroulera dans la salle des fêtes de Payns le samedi 24 Février prochain.

Ils comptent sur vous et vous attendent nombreux...

Contact : Vice président

Frédéric REUILLARD 06 88 22 34 21



### PROPRETE ET TRANQUILLITE DANS LE VILLAGE

Il est rappelé que l'entretien des trottoirs et des caniveaux doit être assuré par les riverains. Cela comprend : le nettoyage des feuilles ou des déchets, le désherbage, le déneigement et le dégagement du verglas, l'épandage de sel ou de sable par temps de neige ou de verglas, afin d'éviter les risques de chute.

Enfin pour les animaux, les déjections canines ou équines ne doivent pas décorer nos trottoirs ou la voirie.

Les propriétaires indécents sont donc priés de faire le nécessaire pour faire cesser ces désagréments.

Même en hiver, le niveau de décibels et les horaires pour réaliser des travaux doivent être respectés. Les propriétaires de chien doivent aussi veiller à ce que leur animal de compagnie préféré n'aboie pas toute la journée durant leur absence. Des dispositifs existent pour mettre fin à ces chorales pas très harmonieuses.

### INFORMATION DE L'ACCORD ASSURANCE SANTÉ ET DE L'ACCORD ASSURANCE DÉPENDANCE

Être épaulé quand on aide un proche dépendant et préserver financièrement et humainement sa famille en cas de perte d'autonomie.

La Commune vous informe que l'assureur AXA organise une réunion publique d'information, avec présentation d'une réduction spéciale allant jusqu'à 20% pour les habitants sur son contrat Santé et avec présentation d'une réduction spéciale sur le contrat dépendance (remboursement spécial de 6 mois de la prime de première année pour les habitants).

**La réunion publique d'information SANTÉ et DÉPENDANCE aura lieu le 6 février 2024 à 11 heures à la salle socio-culturelle.**

Pour toute demande d'information, contactez l'interlocuteur AXA :

Sébastien PERSON

Tél : 06 62 27 77 55

Mail : Sébastien.Person.am@axa.fr

## COMPOSTAGE DECHETS MENAGERS

Dès le 1er janvier 2024, il devient obligatoire de trier ses biodéchets. Prônée par une directive européenne, cette mesure est inscrite dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC). Cette obligation concerne aussi bien les particuliers que les professionnels.

30% des ordures ménagères sont des déchets compostables et peuvent être sortis de la poubelle grise. Troyes Champagne Métropole accompagne les communes et les habitants du territoire dans cette évolution pour les aider à diminuer la quantité d'ordures ménagères. Le compostage est une solution simple et efficace qui permet :

- D'éviter la pollution : pas de collecte, pas d'incinération ou d'enfouissement,
- De réduire la quantité des ordures ménagères et de mieux maîtriser les coûts,
- Le retour au sol : le compost produit nourrit naturellement les sols.

### Qu'appelle-t-on « biodéchets » ?

Ce sont essentiellement les déchets alimentaires tels que les restes de cuisine (épluchures de légume, fruits et légumes abîmés,), les restes de repas et les déchets verts, issus des activités de jardinage.

### Comment faire pour composter ?

Vous résidez dans une maison et vous disposez d'un espace extérieur privatif tel qu'une cour ou un jardin alors vous pouvez réserver votre composteur en ligne sur le site de Troyes Champagne Métropole. Celui-ci vous sera mis à disposition gracieusement (comme l'est

aujourd'hui votre bac), en contrepartie du suivi d'un « atelier compostage » pour vous former aux bonnes pratiques. Si vous avez déjà un composteur, vous pouvez tout de même participer à un « atelier compostage » en vous inscrivant auprès de Troyes Champagne Métropole. Vous résidez en habitat collectif ? Des composteurs partagés sont en cours de déploiement sur demande par Troyes Champagne Métropole. Vous pouvez vous rapprocher du Service Prévention et Gestion des Déchets à l'adresse [collectedechets@troyes-cm.fr](mailto:collectedechets@troyes-cm.fr), pour savoir si une installation à proximité de chez vous est programmée. Si tel est le cas, vous pourrez être formés au compostage, signer la charte d'engagement et récupérer votre bio seau !

### Que mettre ou ne pas mettre dans mon composteur ?

Pour faire un bon compost, il faut un équilibre entre les déchets issus de la cuisine et ceux du jardin.

On peut ainsi mélanger les déchets de la cuisine (épluchures, fruits et légumes abîmés, sachets de thé et marc de café, coquilles d'oeuf) et les déchets du jardin (gazon tondu en faible proportion, feuilles mortes, brindilles, sciures et copeaux de bois).

On évitera de mettre dans son composteur les restes de viandes et de poissons, les coquillages et restes de fruits de mer, les litières et cendres de bois.

### La réduction des déchets est l'affaire de tous.

Retrouvez toutes les informations et les bonnes pratiques dans les guides du compostage sur <https://troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/gerer-mes-dechets/compostage>

## AGENDA

### Janvier

- 11 : Galette des aînés
- 13 : Loto AS Payns

### Février

- 3 : Escalade soirée moules frites
- 24 : Loto 3 Arts en Scène

### Mars

- 16 : soirée théâtrale Hugues de Payns
- 16 : Société de chasse : Nature propre
- 17 : Centre équestre concours de sauts d'obstacles

### Avril

- 13 : Réception nouveaux habitants
- 14 : Centre équestre concours d'équifun
- 13-14 : Lions Club Salon du goût

### Mai

- 5 : Loto CPEP

### Juin

- 1<sup>er</sup> : Fête du basket
- 22 : Kermesse Fête des écoles

- 30 : Centre équestre concours sauts d'obstacles championnat départemental

### Juillet

- 13 : Feu d'artifices

### Août

- 18 : Vide greniers PLE

### Septembre

- 28 : Loto Hugues de Payns

### Octobre

- 12 : Repas des aînés
- 30 : CPEP Halloween

### Novembre

- 16 : Loto CPEP

### Décembre

- 15 : CPEP Noël enfants
- 20 : Noël des enfants du personnel

Editeur : Mairie de Payns / Impression : Imprimerie de la Renaissance / Tirage : 650 exemplaires / Janvier 2024

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ET ADMINISTRATIFS

### Mairie

03.25.76.61.84 : 49 rue Hugues de Payns  
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 13h à 17h (fermé le matin)  
Email : mairiedepayns@orange.fr  
Site internet : www.payns.fr  
Ateliers municipaux : 03.25.70.87.29  
Salle polyvalente : 03.25.76.62.94  
Point Lecture : 03.25.76.36.68  
Email : pointlecturedepayns@orange.fr  
Assistance sociale :  
Prendre rendez-vous à Aix en Othe au 03.25.46.70.04 au centre médical de la DIDAMS

### Sécurité - Santé

Sapeurs-Pompiers : 18  
SAMU et Centre Antipoison : 15  
Hôpital : 03.25.49.49.49  
Vétérinaire : 03.25.76.61.11  
Infirmiers libéraux :  
-Jennifer MANGIN - 06.22.12.10.27  
17 rue Hugues de Payns - 10600 Payns  
-Cédric MASSON et David AUGER - 03.25.73.90.17  
23 rue du Gal de Gaulle - 10180 St Lyé  
Gendarmerie : Brigade de Barberey-Ste- Sulpice  
03.25.42.32.90  
Police Secours : 17  
EDF et GDF dépannage : 09.726.750.10  
Syndicat des eaux dépannage St Lyé - Payns : 03.25.79.00.00

**Maison France-services** : 1 rue Henri Rodin - Saint-Lyé :  
09.62.63.75.48

Conciliateur : DELSART Jean-Michel : RDV par mail  
jean-michel.delsart@conciliateurdejustice.fr  
Médiatrice énergie : Mme RAULT : 07.61.80.40.39

### Ordures Ménagères :

**TCM** 03.25.45.27.30

### La Poste

Point poste - Café du Centre - tabac - presse à Payns  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h  
Bureau de poste le plus proche  
St Lyé ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h la semaine et de 9h à 12h le samedi (fermé le mercredi)

### Enseignement et animation

Ecole Maternelle : 03.25.76.66.54  
Ecole élémentaire : 03.25.76.66.63  
Directrice : Bérengère ERLER  
ACM et restaurant scolaire : 03.25.46.33.11  
Directrice Céline ANSON

### Presbytère

Contacteur : Marie-France DESCHAMPS 03.25.76.52.70  
ou Annie DARMOCHID 06 11 60 11 91

